

## La tête hors de l'eau

Le modèle suisse suscite intérêt et débat dans les domaines de la santé, de la gouvernance et de la politique étrangère. Mais aussi en matière de formation et de recherche. Le World Economic Forum (WEF) accorde une excellente note à la Suisse, leader mondial de la compétitivité. Notamment au travers de la qualité de la formation, de la liaison entre recherche et développement et des investissements liés.

En Suisse, on a l'impression que le sujet attire plus les adeptes des modélisations que les partisans de l'action. Nous avons eu droit au concept «Paysage 2008», puis au projet «Place scientifique suisse 2015», enfin au livre blanc «Formation 2030».

Pour sa part, le Conseil fédéral a transmis au Parlement la Loi sur l'aide aux hautes écoles. Très attendue, cette LAHE a suscité de vives réactions alors qu'elle n'est que la concrétisation d'un article constitutionnel consacrant la sainte alliance cantons-Confédération. Mais les imbrications fédéralistes et interinstitutionnelles sont si complexes, et les attentes si divergentes, que l'on est passé très près du renvoi. Les parlementaires ont finalement préféré réfléchir à ces 80 articles plutôt que jeter le bébé avec l'eau du bain.

Leur décision et le rapport du WEF indiquent la voie: il est essentiel de maintenir nos investissements dans la formation; il faut garder la tête hors de l'eau pour traiter une loi qui pourrait – davantage que des simulations – donner à la Suisse une vision nationale de la formation.

*Claude Comina,*  
Coordinateur Réseau FUTURE

## Hautes écoles

# Le privé au secours de l'Etat?

**Le financement des hautes écoles universitaires dépend essentiellement des cantons et de la Confédération. Mais depuis quelques années, le soutien des privés à des recherches ou à des constructions va croissant. L'occasion de clarifier les types de financement des hautes écoles et leur importance.**

De manière générale, l'Etat reste et de loin le pourvoyeur financier principal des hautes écoles. Le solde est assumé par ce que l'on nomme les «fonds de tiers»; ils proviennent de sources publiques et privées pour une part oscillant entre moins de 10% et 40% des dépenses, selon l'institution universitaire et le type de calcul.

### Mieux cerner la nature des fonds de tiers

Pour différencier ces apports, on commence dans certaines comptabilités à couper cette part des fonds tiers trop approximative en deux catégories: les fonds secondaires et les fonds tertiaires.

Les fonds secondaires regroupent les contributions obtenues par les chercheurs des agences de promotion de la recherche que sont le Fonds national suisse (FNS), l'Agence pour la promotion de l'innovation (CTI) et les pro-

grammes européens de recherche (FP). Les fonds tertiaires sont constitués des mandats de recherche assumés au profit de privés et de collectivités publiques. Selon les indications 2007 de l'Office fédéral de la statistique, ces deux sources de financement assurent en moyenne 22% des ressources financières des hautes écoles – la part des fonds secondaires est presque égale à la part des fonds tertiaires.

A ces chiffres, il faut ajouter des données qui n'apparaissent pas (encore) dans les statistiques: elles recouvrent les nombreux partenariats public-privé (PPP), les donations et les chaires soutenues par des fondations et des entreprises. Impossible de donner des chiffres, mais il n'est pas erroné d'estimer ces apports à plusieurs dizaines de millions par année pour certaines institutions.

### Appuyer la qualité et le dynamisme

Cette approche par fonds secondaires et fonds tertiaires met en évidence le caractère qualitatif de tels financements. En effet, les moyens mis à disposition par le FNS, la CTI et les programmes européens le sont tous sur la base de la compétitivité: seuls les meilleurs projets de recherche sont choisis.

*Suite en page 2*

### Les 3 piliers du financement des hautes écoles

1. Les financements de base (Confédération, cantons): montants accordés de façon pluriannuelle par la collectivité.
2. Les fonds secondaires (FNS, CTI, UE): fonds «compétitifs» accordés aux projets en fonction de leur qualité scientifique.
3. Les fonds tertiaires provenant de privés:
  - partenariats de recherche, comme celui passé entre IBM et l'EPFZ dans les nanotechnologies;
  - partenariats de sponsoring, comme dans le cas du Rolex Learning Center de l'EPFL;
  - donations, comme le don de 110 millions de francs à l'Université de Fribourg pour la création de l'Adolphe Merkle Institute (nanotechnologies).

*Suite de la page 1*

Il en va de même pour les fonds tertiaires: on n'imagine pas les collectivités publiques et des privés choisir des experts incompétents pour leur attribuer des mandats de recherche coûteux. De même, aucune fondation, aucune entreprise ni aucun particulier ne saurait faire une donation ou lancer un partenariat privé-public si ce n'est avec une institution de pointe pour une recherche de qualité.

On remarquera aussi que de tels partenariats vont dans le sens d'une croissance accrue des connaissances des universités vers les milieux extérieurs; c'est aussi une stimulation des hautes écoles pour qu'elles s'insèrent davantage dans leur environnement économique et culturel.

S'il est incontestable que les pouvoirs publics sont les meilleurs garants du développement des hautes écoles (malgré les stop and go des budgets annuels), il n'en demeure pas moins que l'analyse des types de financement selon la qualité des projets de recherche est un critère qu'il faudrait davantage prendre en considération dans les investissements publics. Aux yeux de beaucoup, ce critère a autant de valeur que celui du financement par nombre d'étudiants ou que la technique de l'arrosoir.

**Impressum**

Réseau FUTURE  
Bim Zytglogge 1  
3011 Berne  
tél. 031 351 88 46  
fax 031 351 88 47  
www.reseau-future.ch

© Réseau FUTURE 2009

Reproduction des articles autorisée avec l'indication de la source.

Le réseau FUTURE réunit des partenaires académiques, scientifiques et politiques dans le but d'accroître le soutien à la formation, à la recherche et à l'innovation ainsi que de stimuler le dialogue entre la science et la politique.

**news****LAHE****Une sous-commission étudiera le projet de loi**

La Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des Etats (CSEC-E) est entrée en matière le 27 août 2009 sur le projet de Loi sur l'aide aux hautes écoles et sur la coordination dans le domaine suisse des hautes écoles (LAHE). Ce faisant, elle a refusé une proposition de renvoi du texte au Conseil fédéral, par 7 voix contre 3. La CSEC-E a en revanche décidé d'instituer une sous-commission, qui sera chargée d'étudier le projet de LAHE en détail dès l'automne 2009.

La majorité de la CSEC-E a refusé de renvoyer le projet de LAHE au motif qu'elle ne veut pas retarder encore la réforme du paysage universitaire suisse. Elle affirme avoir pris connaissance des avis très partagés des milieux concernés – certains positifs, d'autres très critiques. Les principaux intéressés se sont exprimés le 2 juillet 2009 lors des hearings menés par la commission.

**FNS****Près de 30 projets pour soutenir l'économie**

Dans le cadre des mesures de stabilisation de l'économie, le Parlement a confié 10 millions de francs au Fonds national suisse (FNS). Cette somme est destinée au transfert de connaissances et de technologie au sein des Pôles de recherche nationaux (PRN). Le 1<sup>er</sup> septembre 2009, le Conseil de la recherche a approuvé 28 requêtes parmi les 43 soumises au Fonds national dans le cadre des PRN. Un ou plusieurs partenaires industriels sont parties prenantes des projets, qu'il s'agisse de jeunes start-up ou d'entreprises bien établies. Les sociétés actives dans les domaines de la technique médicale, de l'industrie des machines, de l'optique, de la nanotechnologie, de la biotechnologie, des technologies de l'information et de la communication ainsi que de l'industrie pharmaceutique sont au premier rang. En plus des

10 millions alloués par la Confédération, ces partenaires industriels investissent une somme comparable dans les différents projets. Quant aux hautes écoles concernées, elles prennent à leur charge 5 millions sous forme de frais de personnel. Les 28 projets sont limités à deux ans.

**CRUS-VSS****Les étudiants sont satisfaits de Bologne**

Selon le rapport «Etudier après Bologne: le point de vue des étudiants-e-s» publié par la Conférence des recteurs des universités suisses (CRUS) et l'Union des étudiants de Suisse (UNES), les étudiants en Suisse se montrent dans l'ensemble positifs par rapport aux conditions d'études actuelles dans le système de Bologne. Ils estiment toutefois que des améliorations sont nécessaires, notamment en matière d'acquis de formation et d'égalité des chances. La CRUS et l'UNES vont entreprendre des démarches pour améliorer ces deux aspects.

**Union européenne****Chercheurs suisses gagnants**

Le Conseil européen de la recherche (ERC) a publié les résultats de son deuxième appel pour les Starting Grants destinées aux jeunes chercheurs. Dix-sept institutions de recherche suisses se sont vu décerner une bourse. Parmi elles, l'EPFL en a obtenu huit, l'EPFZ trois, l'Université de Zurich deux et les Universités de Genève et Neuchâtel une chacune. Les chercheurs suisses ont reçu jusqu'à maintenant environ 236 millions de francs de subventions du 7<sup>ème</sup> programme-cadre de recherche (FP7) de l'Union européenne (UE). Cette somme correspond aux 3,8% de tous les moyens distribués. Les principaux bénéficiaires des moyens d'encouragements de l'UE sont le Domaine des EPF (33%), les universités (30%) et la recherche privée (26%). C'est ce qui ressort du Rapport intermédiaire sur la participation suisse à FP7 2007-2008 du Secrétariat d'Etat à l'éducation et à la recherche (SER).



### La première pierre du laboratoire nano de l'EPFZ et IBM est posée

L'Ecole polytechnique fédérale de Zurich (EPFZ) et le laboratoire de recherche d'IBM à Zurich ont posé la première pierre de leur nouveau Nanotech-Labor commun, sur le site d'IBM à Rüschlikon. Les 90 millions de francs d'investissements consentis font partie de la stratégie de partenariat entre l'entreprise et l'institution. Les premiers projets de recherche démarreront en 2011.

### Près de 200'000 étudiants au semestre d'automne 2009

Le nombre d'étudiants en Suisse pourrait avoir augmenté de 9'500 à 12'500 personnes avec le début du semestre d'automne 2009 pour atteindre près de 200'000 personnes. C'est ce qu'indiquent les scénarios de l'Office fédéral de la statistique (OFS), publiés en juin 2009. La hausse s'explique par l'évolution démographique, la forte attractivité des hautes écoles suisses pour les étrangers et les effets indirects de la réforme de Bologne.

[www.bfs.admin.ch](http://www.bfs.admin.ch) → Thèmes → Education, science → Scénarios pour le système de formation

### Concordat sur les bourses d'études

La Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) a rendu publics les détails du concordat sur les bourses d'études adopté le 18 juin 2009. Il fixe les principes de calcul des bourses et les sommes maximales allouables. Les cantons doivent encore approuver le concordat.

[www.edk.ch](http://www.edk.ch) → Documentation → Liste des accords

### Modifier la loi sur les étrangers

La Commission des institutions politiques du Conseil national (CIP-N) a mis en consultation un avant-projet de modification de la Loi fédérale sur les étrangers (LEtr). Ce texte reprend une initiative du conseiller national Jacques Neiryneck (PDC). Il demande que les étrangers hors zone UE/AELE diplômés

d'une haute école helvétique puissent rester en Suisse après leurs études et accéder au marché du travail.

### La Suisse dans le top 30 mondial du calcul scientifique

Le Centre suisse de calcul scientifique (CSCS) de Manno (TI) passe du 414<sup>ème</sup> rang au 23<sup>ème</sup> rang dans le classement mondial des supercalculateurs. Sur le plan européen, le CSCS arrive en 3<sup>ème</sup> position.

### Le chantier du Quartier de l'innovation est lancé à l'EPFL

La construction du Quartier de l'innovation sur le campus de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) a démarré. Ce projet, devisé à 100 millions de francs, aura pour vocation d'accueillir les centres de recherches de grandes entreprises suisses et internationales.

### Partenariat en théologie protestante et sciences des religions

Les universités du Triangle azur (Genève, Lausanne et Neuchâtel) ont signé un accord de partenariat en théologie protestante et sciences des religions. Les trois institutions auront à l'avenir un bachelor et un master communs et chacune d'entre elles se spécialisera dans un domaine particulier.

### Berne investit plus dans la recherche et le développement

En 2008, la Confédération a dépensé un montant record de 1,5 milliard de francs pour la recherche et le développement (R&D). Ce sont 175 millions de francs de plus qu'en 2006 (13% de plus). Le Fonds national suisse (FNS) a reçu 610 millions de francs.

[www.bfs.admin.ch](http://www.bfs.admin.ch) → Thèmes → Education, science → Science et technologie

### Pas de branding commun dans le Domaine des EPF

Le Conseil des EPF veut conserver les noms et les marques des institutions du Domaine des EPF. Il entend toutefois renforcer la présentation commune des institutions. Il réagit de la sorte aux propos de Pascal Couchepin, qui a encouragé l'élaboration d'un branding commun dans le Domaine des EPF.

### Un don de 9 millions de francs pour l'Université de Lausanne

L'industriel allemand Theodor Kummer, décédé en octobre 2007, a légué 9 millions de francs à l'Université de Lausanne (UNIL). Les revenus de ce fonds permettront d'allouer des bourses aux diplômés les meilleurs qui souhaitent accomplir un doctorat au sein de la Faculté de biologie et de médecine de l'UNIL.

### Un livre blanc sur l'avenir de la formation

Le livre blanc des Académies suisses des sciences, «Une éducation pour la Suisse du futur», vient de paraître. Il identifie les défis qui attendent le système suisse de formation dans les années à venir et propose des mesures concrètes pour y faire face. L'ouvrage peut être commandé ou téléchargé sur le site internet des académies.

[www.academies-suisse.ch](http://www.academies-suisse.ch) → Publications

### Huit ans de Pôles de recherche nationaux au FNS

Les premiers Pôles de recherche nationaux (PRN) ont commencé leurs activités voilà huit ans. Depuis, 10'000 publications scientifiques ont vu le jour au sein de 20 PRN. Les PRN ont établi 580 coopérations avec des entreprises dans le cadre du transfert technologique. Ils ont permis la création de 46 start-up. Un bilan ainsi que des exemples concrets sont disponibles sur la Toile.

[www.nccr.ch](http://www.nccr.ch)

### Actualités sur le site de FUTURE

Sur le site web [www.reseau-future.ch](http://www.reseau-future.ch), vous trouverez des informations actuelles sur la recherche, la formation et l'innovation.